



Saint Pierre
de Chartreuse

SAINT PIERRE DE CHARTREUSE

LETTRE MUNICIPALE DECEMBRE 2020



POUR RECEVOIR LA LETTRE NUMÉRIQUE,

pensez à vous inscrire à la Newsletter : saintpierredechartreuse.fr

Quelques exemplaires papiers sont disponibles en Mairie de Saint-Pierre de Chartreuse

PROCHAINE PUBLICATION LE 09 JANVIER 2021 -

SOMMAIRE



- 1 - ÉDITO
- 2 - VIE MUNICIPALE
- 3 - VIE COMMUNALE
- 10 - ASSOCIATION SKI SAINT-HUGUES LES EGAUX
- 11 - VIE INTERCOMMUNALE
- 12 - NUMÉROS UTILES
- 13 - AGENDA

Stéphane GUSMEROLI



Maire de Saint Pierre de Chartreuse



Édito

Chers Chartroussins,

En ce mois de décembre, habituellement nous préparons dans la joie les fêtes familiales et le passage à l'année suivante. Mais, en ces temps si particuliers de crise sanitaire, il nous est bien difficile d'aborder cette période l'esprit libre et léger. En effet, le virus est encore bien présent dans notre région et il nous faut garder toute notre vigilance pour réussir à stopper sa diffusion. Ainsi, en cette fin d'année, mon premier message est de vous inviter à continuer d'appliquer scrupuleusement les gestes barrières, porter le masque et garder des distances. Même si cela nous contraint, il en dépend la santé de nos proches et de nos anciens.

Toutefois, malgré cette situation qui pourrait nous plonger dans la morosité, je souhaite aussi vous adresser un message d'optimisme à l'approche des fêtes. Sachez partager des moments simples et de petits plaisirs entre vous. Nous avons tous tant besoin de ces moments de « vivre-ensemble », de retrouver nos amis et familles.

Ce week-end du 5-6 décembre, nous avons pu profiter des magnifiques décors que la Chartreuse nous a offerts. Nous étions nombreux à nous émerveiller ce dimanche matin de la beauté de nos montagnes, du flamboyant coucher de soleil de la veille, des arbres couverts de neige illuminés de larges rayons de lumière du matin. « Vous avez le plus beau marché de France », commentait avec humour un visiteur réjoui d'être là, sur le Grand Marché que nous avons organisé avec le Comité d'animations et les artisans locaux. Nous arborions tous un grand sourire aux lèvres.

Je remercie Guy Becle-Berland et Estelle Bieber pour l'organisation de ce événement, Le Hibou gourmand pour sa belle initiative au profit du Centre social, et aussi les Services techniques pour avoir assuré le déneigement de notre village.

Nos restaurateurs doivent encore rester fermés jusqu'au 20 janvier, ce qui les met dans une situation financière extrêmement tendue et j'ai une pensée pour eux. Nous sommes actuellement suspendus à la décision du gouvernement de réouverture des remontées mécaniques, ce qui nous amène à préparer autrement les prochaines semaines de vacances avec les socio-professionnels du tourisme. Nous ferons tout pour assurer le meilleur accueil de nos visiteurs dans notre beau village-station, pour qu'ils puissent profiter pleinement de toutes les richesses qu'il peut leur offrir : un accueil chaleureux, de beaux paysages enneigés, marcher, faire du ski de fond, se balader en raquettes, se promener à cheval, faire de la luge avec les enfants sur les pentes enneigées, etc. Ils pourront aussi visiter nos commerces et la jolie boutique de Noël que Chartreuse tourisme a mis en ligne récemment, pour trouver de belles idées de cadeaux originaux.

A nous de tout faire, individuellement et collectivement, pour que cette page de crise sanitaire, économique et sociale se tourne rapidement maintenant et que nous puissions, à nouveau, simplement « vivre-ensemble ». C'est ce à quoi nous œuvrons, tous les jours, avec toute l'énergie et la conviction qui nous habitent, au sein de la Municipalité, et vous souhaitons donc de bons moments et des petits bonheurs pour cette fin d'année 2020.



VIE MUNICIPALE

Retour sur les principales décisions du Conseil Municipal du 7 Décembre 2020

Le contenu détaillé des délibérations prises lors du Conseil municipal du 7 décembre 2020 est accessible sur le site internet de la mairie. Ne sont reprises ici que les décisions les plus importantes pour la Commune.

Délégation des élus

Benoit Koch a démissionné du Conseil municipal, et est remplacé par Yves Guerpillon.

Sylvie Brun prend dorénavant en charge le pilotage des projets d'activités 4 saisons sur la commune, et plus particulièrement à court terme le développement du vélo. Par ailleurs, elle continue à seconder les élus sur de multiples dossiers : finances, relations avec les associations et les commerçants, services techniques et engins, etc. Un grand merci à elle !

Aux côtés de Guy Beclé-Berland et Olivier Jeantet, Bruno Montagnat représentera la Commune de Saint-Pierre de Chartreuse au sein du SIVOM Domaine de Chamechaude (ski nordique).

Antennes et éclairage public

Trois délibérations ont été adoptées par le Conseil municipal concernant le réseau d'antennes et l'éclairage public sur la Commune. Elles sont présentées en détails dans cette Lettre municipale par Eric Daviaud.

Organisation de la Commune

Un nouveau règlement intérieur a été adopté par le Conseil municipal.



Yves Guerpillon
yves.guerpillon@saintpierredechartreuse.fr

Par mon entrée au conseil municipal, je souhaite participer au développement économique de notre commune.

Il est pour moi essentiel de créer des emplois dans nos montagnes, afin de limiter voir réduire les concentrations urbaines du pays. A ce titre le tourisme été-hiver est un axe majeur. Grâce à la fibre optique, des activités très spécialisées pourraient également s'implanter. A nous de les attirer.

Yves GUERPILLON - Conseiller municipal

Prochain conseil municipal :
lundi 4 janvier 2021



Le projet culturel de Saint-Pierre de Chartreuse

Au début de cette année 2020, nous avons mené une concertation avec les associations et acteurs locaux, pour poser les bases d'une politique culturelle en Cœur de Chartreuse. De ces échanges a été posé le constat que les questions culturelles étaient au cœur des grandes interrogations de notre société.

La Chartreuse est un lieu d'une beauté naturelle saisissante, un territoire riche de ses atouts naturels et patrimoniaux, avec une présence importante des arts et de la culture sur le village et au-delà. Les disciplines artistiques se mélangent et se côtoient : sculpture, photographie, peinture, musique, danse, cirque, théâtre. Grâce à ses acteurs culturels, professionnels comme associatifs, la dynamique culturelle de notre village rayonne sur un territoire très large.

C'est sur ces fondements que nous souhaitons impulser une politique culturelle ambitieuse répondant à des enjeux forts et créant des passerelles entre eux : le lien social, la transition écologique, le tourisme ou encore le sport. Nous souhaitons associer recherche, pratique artistique, sensibilisation et création en créant une dynamique dans laquelle les créateurs deviennent acteurs des transitions à venir. Nous concevons cette politique culturelle comme un projet social, qui permettra de relier les générations, les types de pratiques artistiques et d'offrir au plus grand nombre un accès à la culture avec et pour les habitants de la commune et au-delà.

Ce projet culturel prendra corps dans le bâtiment de l'Ancienne Mairie. Sa réhabilitation, progressive et dans le respect de la valeur patrimoniale et architecturale du bâti, prévoit d'y intégrer des espaces de spectacles et de pratiques, une médiathèque, une « maison des associations », un local pour les jeunes, des bureaux partagés, des logements pour accueillir des projets de résidence. Conçu comme un laboratoire de pratiques, de recherche et d'expérimentation, c'est ici que la commune souhaite établir le point d'ancrage de son projet culturel, "camp de base" pour la création en Chartreuse. Afin d'accompagner la mise en œuvre de ce projet, des liens forts se construisent actuellement avec des compagnies professionnelles résidentes du territoire.

Pour cela, nous envisageons de transformer la salle des fêtes en salle de spectacles polyvalente, à vocations multiples : salle de spectacles, salle de conférences et séminaires, salle des fêtes, cinéma. Ce projet a fait l'objet d'une délibération au conseil municipal du 5 octobre. Ce lieu sera le cœur de notre projet culturel pour la commune. C'est en offrant aux artistes, aux associations et aux habitants un lieu de rencontre que notre "village-station" saura se réinventer : être attentif à sa population tout en étant ouvert sur le territoire de la Chartreuse et au-delà, telle est notre ambition pour les années à venir.

Stéphane GUSMEROLI - Maire



VIE COMMUNALE

Les travaux des services techniques communaux

Actuellement, l'équipe des Services techniques communaux est composée de 4 agents (Robert, Jérémie, Jean-François, et Arnaud). Robert, le plus ancien, compétent et connaissant parfaitement la commune est maintenant le responsable de cette équipe.

Dernièrement, de nombreux travaux de réfection de routes, de chemins, de collecte d'eau pluviale ont été réalisés : route des Essarts, Epallets, 4 chemins, Brévardière, chemin de La Diat, Patassière le Rut etc.

L'hiver s'est déjà invité en Chartreuse. Les illuminations de Noël ont été installées et les équipes de déneigement sont maintenant en astreinte et se mobilisent pour assurer la viabilité et la sécurité du village. Pour optimiser ce service, une étrave bi raclage performante et un petit tracteur polyvalent ont été récemment acquis par la Commune et remplaceront une partie du matériel ancien.

Rudi LECAT,
Adjoint en charge des services techniques

Création de l'aire de camping-cars du Couzon

La réalisation et la gestion d'une aire payante par Camping Car Park, permettant d'améliorer les conditions d'accueil des camping-cars sur la commune de St Pierre de Chartreuse offrent de nombreux avantages :

- Proposer une aire attractive « Village/commerces » avec des services de qualité
- Maîtriser les flux touristiques
- Améliorer l'accueil touristique des camping-caristes
- Augmenter la capacité d'hébergements touristiques, pour répondre à la demande croissante du tourisme de camping-caristes
- Pour une complémentarité juste avec les autres hébergeurs, notamment les campings, proposer des aires payantes, à un tarif restant accessible
- Trouver un modèle économique (investissements et exploitation) durable pour la collectivité

La présence des camping-caristes génère des retombées économiques importantes et le maintien des commerces de proximité. Par ailleurs, le camping-cariste pratique un tourisme itinérant. Sa motivation est de pouvoir se déplacer en toute liberté de temps et de mouvement. Il peut rechercher un simple stationnement sur la voie publique pour faire des courses, aller au restaurant ou à la plage, visiter un site historique... Il peut également souhaiter faire une étape sur une aire pour la nuit ou encore vouloir ravitailler en eau propre et/ou vidanger les eaux usées de son véhicule. Peu exigeant en termes d'infrastructures en comparaison à d'autres populations de touristes, le camping-cariste n'a besoin que d'une place de stationnement et de l'accès à une aire de services une fois par jour maximum. Les collectivités locales ont donc tout à gagner en accueillant sur leur territoire les camping-caristes afin qu'ils y séjournent, y consomment et éventuellement, y reviennent... La pratique du camping-car s'inscrit parfaitement dans une logique de tourisme durable, créatrice d'emplois et de richesses.

Sans compter que la création de cette aire de camping-cars va impulser des initiatives et nous inviter à mener à l'échelle du territoire « Cœur de Chartreuse » une réflexion plus globale et notamment à l'élaboration d'un schéma directeur afin de définir d'une politique d'accueil globale des campings-caristes.



Cécile LASIO -
Ter adjointe en charge du tourisme



Rénovation de l'éclairage public

Les tranches 1 et 2 des travaux de rénovation de l'éclairage public sont bientôt terminées, réalisées par Bouygues Telecom sous la maîtrise d'ouvrage de Territoire Energie 38 (TE38). La tranche 3 va être mise en oeuvre début 2021, par TE38, avec les entreprises Eiffage et Spie communication.

Les travaux prévus dans cette 3ème tranche consistent en la réfection/restructuration de l'éclairage des hameaux de : Gontière, Les Antonins, Mollard-Bellet, Mollarière, Majeure, Marchandière, La Coche, Patassière, Cherlieu, Les Epallets, Brevardière. Les projets sont disponibles à la mairie ou en les demandant à Eric DAVIAUD, élu en charge de l'éclairage public.

La commune innove en installant des luminaires LED respectueux de la faune et de la flore nocturnes. En effet, la température de couleur sera de 1800K (couleur orangée), très peu répandue actuellement en Isère en technologie LED, mais déjà en place sur la commune en technologie SHP (avec ampoule).

Pour plus d'information n'hésitez pas à me contacter.

Éric DAVIAUD - Conseiller municipal

06 87 86 25 21 - eric.daviaud@saintpierredechartreuse.fr

Couverture téléphonie mobile 4G

Les projets de couverture 4G avancent. En ce début décembre 2020, certains d'entre vous ont pu découvrir que le réseau 4G était disponible sur de nouveaux secteurs sur la commune. Ceci vient du fait que le pylône de la Scia a été modernisé par les opérateurs SFR et Bouygues Telecom, avec le remplacement d'antennes intégrant la 4G.

D'autre part, le projet de création de deux nouvelles antennes 4G, au-dessus des Egaux et au-dessus de la Coche, suivent leur cours. Elles devraient voir le jour en 2021. Les exigences communales seront respectées : éloignement de 300m minimum des habitations; aucune technologie autre que la 2G, 3G et 4G ne pourra être installée sur ce pylône sans une nouvelle délibération du conseil municipal; démantèlement de l'infrastructure complète dans les 6 mois après un éventuel arrêt.

Éric DAVIAUD - Conseiller municipal

06 87 86 25 21 - eric.daviaud@saintpierredechartreuse.fr

Amélioration du tri des déchets : le groupe de travail reprend

Le groupe de travail Déchets va redémarrer. Suite à la situation sanitaire de cette fin d'année, le groupe de travail a dû reporter ses dates de travail. Les réunions auront lieu en salle du Conseil, à la mairie. Voici les nouvelles dates :

Vendredi 8 janvier 2021 à 18h30 :

Gestion des cartons bruns

Vendredi 22 janvier 2021 à 18h30 :

Communication et Prévention

Si vous êtes intéressés pour participer, n'hésitez pas à venir vous joindre aux 20 Chartroussins déjà impliqués.

Éric DAVIAUD - Conseiller municipal

06 87 86 25 21 - eric.daviaud@saintpierredechartreuse.fr

Démantèlement de l'antenne de Mollarière

L'antenne qui se trouve actuellement à Mollarière appartient à TDF. Elle n'est plus utilisée depuis de nombreuses années et TDF a prévu de la démanteler prochainement à la demande de la Commune. Le Conseil municipal se félicite de rendre cet espace à la nature et remercie TDF pour sa coopération.

Éric DAVIAUD - Conseiller municipal

06 87 86 25 21 - eric.daviaud@saintpierredechartreuse.fr





Mettre en conformité le dispositif d'assainissement des eaux usées de la commune. L'amélioration de l'assainissement de la commune est un enjeu majeur, une nécessité même.

Le fonctionnement du système de traitement est fortement lié au système de collecte. En effet la qualité et quantité des effluents arrivant en tête de la Station de Traitement des Eaux Usées (STEU) du Grand Logis est directement dépendante de l'état du système de collecte. La quantité d'effluents arrivant à la STEU devrait être tout au plus égale à la consommation d'eau des maisons et bâtiments connectés au système de collecte mais pas supérieure au débit nominal de référence de la STEU qui est de 600 m³/jour. Aujourd'hui, cette quantité d'effluents est supérieure à celle admise par la STEU et ne permet pas d'atteindre les performances attendues du traitement.

Quantité supérieure, car les effluents sont augmentés par des Eaux Claires Parasites Permanentes (ECP) qui s'infiltrent actuellement dans la partie basse du réseau de collecte. L'origine des ECP peuvent être des sources, veines d'eau, rivière souterraine qui profitent d'une fissure, cassure, déboitage de tronçons des systèmes de collecte, etc... En été, entre 2h et 5h du matin, il a été quantifié 180 à 250 m³/jour qui arrivent en tête de la STEU. Cette quantité peut atteindre 400m³/jour aux autres saisons. L'explication de l'entrée des ECP dans le système de collecte peut être :

- l'âge des collecteurs
- leur technique de pose, les matériaux employés, le remblaiement, etc...
- le vieillissement des joints entre tronçons
- les points de raccordements des antennes
- les mouvements des sols (mais aussi déstabilisation des sols durant la pose des collecteurs)
- etc..

A ces ECP, viennent s'ajouter les Eaux Claires Météorites (ECM), pluies et orages, qui sont véhiculées par les réseaux unitaires mais également par les branchements d'eaux pluviales dans le système de collecte.

Enfin, la « qualité et quantité » des effluents est également dépendante du nombre d'habitants connectés au réseau de collecte pour permettre un fonctionnement et rendement optimum de la STEU.

Si les réseaux d'eau potable sont plus anciens et nécessitent leur renouvellement, les collecteurs d'eaux usées le sont un peu moins comme le rapporte l'Observatoire des services publics de l'eau et de l'assainissement. Néanmoins, les derniers contrôles vidéo des collecteurs laissent apparaître de nombreuses fissures, cassures, racines et d'eaux claires parasites permanentes (ECP).

Un schéma directeur a ainsi été élaboré pour planifier et gérer les prochains travaux pour les réseaux de la commune. Il constitue désormais notre outil d'orientation des choix devant être réalisés.

Alain Biache - Conseiller municipal
- alain.biache@saintpierrredechartreuse.fr



Brévardière

Le projet consisterait en la création d'un réseau de collecte et la connexion au réseau collectif d'assainissement en traversant le pont au niveau de Rechaline (la mise en place localement d'un système de traitement n'est pas envisagée à ce stade).

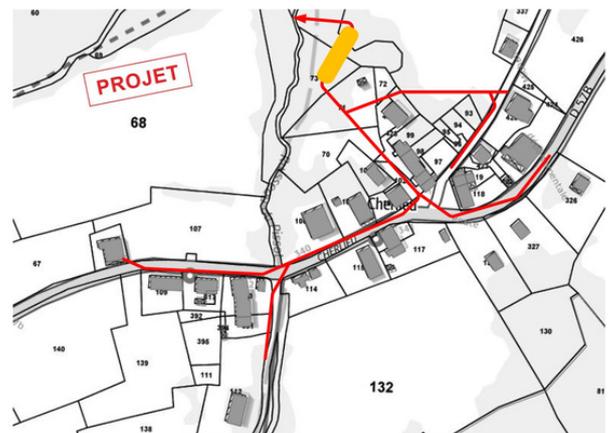
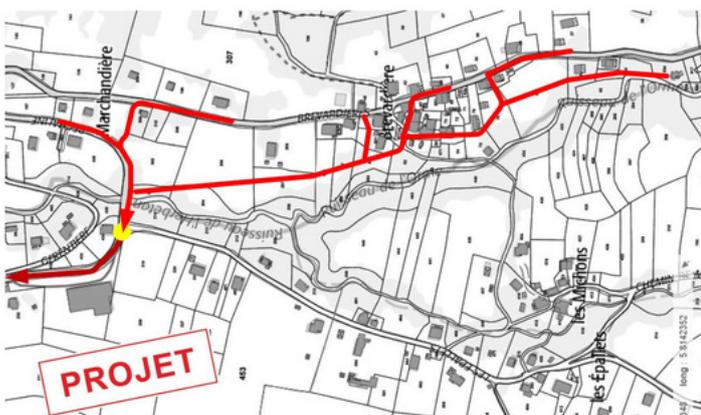
Actuellement, au milieu du hameau, il existe des branches de réseau unitaire communal qui collecte à la fois les exutoires des assainissements individuels, les trop-pleins des bassins et les eaux de pluies, pour rejeter l'ensemble dans le ruisseau de l'Herbetan. L'objectif du projet est de mettre en place un réseau gravitaire avec un tracé des canalisations principales qui suivrait essentiellement la partie supérieure de la berge du Ruisseau l'Herbetan ainsi que des antennes secondaires situées sur la route du hameau. Les branches de réseau unitaire seraient conservées en place pour les eaux pluviales. Le collecteur arriverait au niveau du pont et, suivant le cas, une pompe de relevage serait mise en place avant la traversée car le fond de cunette de la connexion est de 107cm. Ce seraient donc environ 65 à 80 Equivalent Habitant qui seraient connectés au réseau de collecte de la commune. Le linéaire principal s'élèverait à 1000 mètres (à confirmer) pour un diamètre 200mm. Les tabourets de branchement des riverains seront positionnés en limite de propriété. Il reste maintenant à établir le financement du projet : évaluation précise de son coût, recherche de subventions et participations des habitants desservis.

Cherlieu

Le projet consisterait en la création d'un réseau de collecte et la mise en place d'un système de traitement.

Actuellement, il existe des branches de réseau unitaire communal qui collecte à la fois les exutoires des assainissements individuels et les eaux de pluies, pour rejeter l'ensemble dans le ruisseau du Pissot. L'objectif du projet est de mettre en place un réseau gravitaire avec un tracé des canalisations principales qui suivrait essentiellement la route départementale et qui traverserait le pont du Pissot ainsi que des antennes secondaires traversant certaines parcelles. Les branches des réseaux unitaires seraient conservées en place pour les eaux pluviales. L'ensemble des raccordements arriverait à une petite station de traitement de 75 Equivalent Habitant qui serait située en partie basse du hameau de Cherlieu et dont l'exutoire se jettera dans le Ruisseau du Pissot. Le linéaire principal s'élèverait à 550 mètres environ pour un diamètre 200mm. Les tabourets de branchement des riverains seront positionnés en limite de propriété. Il reste maintenant à établir le financement du projet : évaluation précise de son coût, recherche de subventions et participations des habitants desservis.

Alain Biache - Conseiller municipal
- alain.biache@saintpierredechartreuse.fr





VIE COMMUNALE

Cartographie des réseaux humides de la Communauté de Communes Cœur de Chartreuse

Une application spécifique de cartographie "Web-Mapping", dédiée à la gestion des réseaux humides, a été développée par le Parc de Chartreuse, à travers le Géoportail InfoP@rcs, en partenariat avec la Communauté de Communes Cœur de Chartreuse.

Décentralisée, utilisable à partir d'un simple navigateur internet, elle permet le suivi et la mise à jour des réseaux humides commune par commune, notamment à la suite de travaux. Elle est destinée à l'usage des collectivités en charge des réseaux d'eaux potables et d'assainissement collectifs.

Les réseaux des 17 communes ont été assemblés et modélisés dans une base de données, par le bureau d'études ATEAU, rassemblant entre autres le travail de recellement de l'ensemble des données communale effectué dans le cadre de l'élaboration du PLUi valant SCOT de Coeur de Chartreuse, approuvé au 19 décembre 2019.

Elle sera bientôt opérationnelle et la Commune de Saint-Pierre de Chartreuse a été choisie pour tester l'application dans les prochaines semaines. Une formation utilisateur pour l'ensemble des communes de Coeur de Chartreuse, sera assurée début 2021 par le Parc.

Alain Biache - Conseiller municipal
- alain.biache@saintpierredechartreuse.fr



Des produits naturels, solidaires, locaux et en direct du producteur, c'est chouette !

Consommer local et responsable c'est possible avec l'AMAP Chouet'panier. Dans notre village, nous avons la chance d'avoir un espace de distribution de produits locaux mis en place avec le réseau des Associations pour le Maintien d'une Agriculture locale et Paysanne (AMAP). Un système de Vente Directe sans aucun intermédiaire entre paysan.nes et amapien.nes.

Les produits locaux proposés (légumes, fruits, produits laitiers, œufs, pain, viande, poissons...) sont achetés par les amapiens pour une période de 6 mois.

La livraison a lieu les mercredis entre 18h et 19h à Saint-Hugues dans le local du Foyer de ski de fond. C'est aussi un temps d'échange, pour comprendre le travail de nos producteurs, faire connaissance avec les membres de l'AMAP, rencontrer d'autres personnes de la commune et faire vivre notre territoire !

Les inscriptions pour les futurs contrats sur la période janvier à juin 2021 vont bientôt commencer. Si vous êtes intéressés ou si vous souhaitez des informations, n'hésitez pas à contacter Rachel.

Rachel RIQUET



Contactez Rachel

Par mail :
riquet.rachel@gmail.com

Par téléphone :
06 75 55 05 86



Claire GARCIN-MARROU - Vice-Présidente en charge du CCAS



POUR QUI ?

Pour tout citoyen en questionnement sur les améliorations possibles de son quotidien

POUR QUOI ?

Pour avoir plaisir à « vivre ensemble à Saint Pierre de Chartreuse »

À QUELLE HEURE ?

De 8h30 à 10h00 sans RDV

COMMENT ?

en écoutant, échangeant, partageant, catalysant, orientant

QUAND ?

Samedi 19 DÉCEMBRE

OÙ

À la Mairie, dans la salle du Conseil Municipal - (entrée par la porte arrière, située près du guichet de retrait de la Poste)



Comment ça se passe en présence ?

Rencontre avec Claire Garcin-Marrou, élue en charge des Affaires Sociales et pilote du CCAS, pour échanger sur la situation et identifier les besoins. À ce jour et selon la nature du rendez-vous :

1 - Relais de l'élue, sous l'autorité de Monsieur le Maire, auprès des compétences repérées, et suivant les sujets et la nature des :

- Relais politique au CCAS et/ou au Conseil Municipal
- Relais aux agents en charge de l'action sociale, au sein de la Mairie
- Relais auprès des différentes instances sociales - services sociaux, organismes de tutelles, des services de gestion des situations précaires, bailleurs sociaux, professionnels de santé etc...

2. Suivi des situations, ensemble, selon les besoins exprimés et au rythme du citoyen



Comment ça se passe à distance ?

Communication par mail :

social@saintpierredechartreuse.fr

Communication par téléphone :

06 76 06 72 25



Vous êtes les bienvenus dans le respect de vos parcours de vie et en toute confidentialité.



Claire GARCIN-MARROU -
Vice-Présidente en charge du CCAS



ASSOCIATION SKI SAINT-HUGUES LES EGAUX

Petite station familiale nichée au pied de Chamechaude, notre station fonctionne sur le mode associatif grâce à de nombreux bénévoles.

Ski alpin

L'activité ski alpin compte 3 téléskis desservant 2 pistes bleues et une rouge. Les plus jeunes feront leurs premières descentes grâce au mini télésiège Bambi. Des nocturnes publiques (pendant les vacances) et privées (location de la station pour des événements festifs) permettent de passer des soirées inoubliables. La location de matériel de ski alpin est possible au pied des pistes des Eaux.

Luge

Deux pistes de luge sécurisées, une à Saint-Hugues et une aux Eaux, sont à la disposition du public.

Activités nordiques

Le plateau de Flin à Saint-Hugues permet une boucle facile pour toutes les pratiques de ski de fond. Des pistes de tous niveaux permettent la découverte des paysages de Chartreuse. De beaux itinéraires de raquettes sont aussi possibles au départ du foyer de ski de fond de Saint-Hugues. La location de matériel nordique est assurée au foyer de fond à Saint-Hugues ainsi qu'au Col de Porte.

Mais aussi ...

Restauration et bars vous accueillent au départ des pistes de Saint-Hugues et des Eaux.

Assemblée générale de l'association Ski Saint-Hugues les Eaux

Toute l'année, son équipe s'active pour que continuent à fonctionner les 4 téléskis des Eaux. Elle organise et anime les nocturnes publiques du mardi pendant les vacances scolaires.

A Saint-Hugues, l'équipe organise l'accueil des scolaires et des groupes, gère le matériel et la salle hors-sac. Pour les locaux et les touristes, elle maintient la possibilité de louer sur place skis de fond, luges, raquettes et même, à partir de cette année, une pulka pour partager la glisse en famille avec les plus petits.

L'association SSHLE est également présente au Col de Porte, autre entrée du parcours nordique de Saint-Pierre de Chartreuse, intégré au Domaine de Chamechaude.

Ces différentes missions nécessitent de nombreuses compétences, un peu de disponibilité et beaucoup d'énergie. Elles permettent l'emploi, en saison, de 5 à 9 salariés.

L'Assemblée générale 2020 est particulièrement importante parce que nous arrivons à l'avant-dernière saison de la Délégation de Service Public qui encadre notre gestion du domaine alpin des Eaux et que son avenir dépendra de la dynamique habitante pour poursuivre cette activité et maintenir cette chance pour les enfants de Saint-Pierre de skier au cœur de notre commune. Cette saison sera également déterminante pour l'avenir du foyer de fond avec l'accueil des enfants à proximité immédiate de l'école des 4 montagnes.

C'est pourquoi nous vous invitons à venir nombreux nous rejoindre au sein de l'association SSHLE, en prenant votre cotisation annuelle (10€, 8€ pour les moins de 18 ans et les demandeurs d'emplois) : en scannant le QR code ci-dessous, en ligne sur <https://frama.link/adhesion-ASSHLE> ou bien en appelant le 07 55 62 01 59. Les cartes d'adhérents seront également disponibles aux caisses du foyer de Saint-Hugues et de la station des Eaux. Et bien-sûr, connectez-vous le **samedi 12 décembre à 10h30** grâce au lien suivant pour participer à l'Assemblée générale de SSHLE, découvrir son mode de fonctionnement et - pourquoi pas ? - intégrer l'équipe en place : <https://meet.google.com/tga-dgmj-iab>

Compte tenu de la situation sanitaire, seuls les membres de l'actuel CA seront en présentiel mais vous êtes tous les bienvenus en ligne.

Alors venez nombreux nous rejoindre dès maintenant pour réfléchir ensemble à l'avenir du domaine alpin des Eaux et de l'activité d'accueil du foyer de fond.

Les forfaits saison 2020-2021 sont disponibles au tarif de prévente jusqu'à l'ouverture de la station :

50€/enfant de moins de 12 ans - 70€ au-delà de 12 ans



SCAN ME





JE SUIS PARENT
J'AI BESOIN D'ÊTRE ÉCOUTÉE ET SOUTENUE

ALLO FAMILLES ISÈRE
 0800 00 38 38
 Service & appel gratuit

Dispositif d'écoute et de conseils parentaux
 Lundi au vendredi
 9H00 à 12H30 / 13H30 à 16H30

isère
 LE DÉPARTEMENT DE L'ISÈRE
 SOUTIENT ET ACCOMPAGNE LES FAMILLES

COVID-19
OUVERTURE DES SERVICES*
 Accueil des enfants de 0 à 6 ans

Une place pour chacune !

PARENTS, VOUS CHERCHEZ UN MODE DE GARDE ?
 Les services sont OUVERTS, prenez contact avec :

Structure d'accueil	Jour	Commune	Téléphone
Halte garderie itinérante Bébibus	Lundi Mardi Jeudi Vendredi	Miribel les Echelles Saint Christophe sur Guiers Entre deux Guiers Saint Pierre d'Entremont	06 85 93 04 53
Crèche Fées & Lutins	Tous les jours de la semaine	Saint Pierre de Chartreuse	04 76 88 65 40
Crèche Titounets de Chartreuse		Saint Laurent du Pont	04 76 55 15 01
Crèche Sac à Jouets		Saint Joseph de Rivière	04 76 55 28 79
Microcrèche Botlines & Botillons		La Bauche	04 79 70 59 24
Assistants maternelles et MAM du territoire : contacter le RAM Cœur de Chartreuse		Espace RAM Isère Espace RAM Savoie	04 76 55 44 41 06 59 77 73 56

Si votre enfant ne peut être accueilli momentanément : **places disponibles au Bébibus !**

N'oubliez pas, les lieux d'accueil parents enfants :

Structure parentalité	Jour	Commune	Téléphone
LAEP La P'tite pause	Lundi	Saint Laurent du Pont	07 55 45 67 27
LAEP Entre Monts et Mêmes	Mardi	Entremont le Vieux	04 79 65 84 03
LAEP La P'tite Pause	Jeudi	Les Echelles	07 55 45 67 27

Pour connaître les modalités d'accueil, n'hésitez pas à appeler.

Et l'accueil de loisirs des mercredis (3-6 ans) :

Structure	Commune	Téléphone
Centre Social des Pays du Guiers	Les Echelles	04 76 55 40 80
Association AADEC	Saint Pierre d'Entremont	04 79 65 84 03

PRENEZ SOIN DE VOUS, PRENONS SOIN DE NOUS !
 * dans le respect des obligations sanitaires

WWW.COEURDECHARTREUSE.FR

Mangez local !

Le Parc de Chartreuse s'emploie à faire connaître l'offre riche et diversifiée qui existe sur son territoire, souvent méconnue. En tant que consommateur, acheter des produits alimentaires frais, produits près de chez soi offre de nombreux avantages : soutien à l'économie locale, respect de son environnement, connaissance de la provenance des produits, rencontre avec des producteurs, plaisir de la fraîcheur. Pour les producteurs, c'est obtenir une rémunération plus juste en limitant les intermédiaires et créer des liens avec leurs consommateurs qui font vivre le terroir.



Découvrez les points de vente directe sur la carte de la Chartreuse :

https://geo.parc-chartreuse.net/circuits_courts/index.html

DÉCHÈTERIE ENTRE-DEUX-GUIERS
HORAIRES D'HIVER

Mardi & Mercredi : 8h00 - 12h00
 Jeudi : 9h00 - 13h00 et 14h00 - 17h00
 Vendredi : 13h00 - 17h00
 Samedi : 8h00 - 12h00 et 13h00 - 17h00

DÉCHÈTERIE SAINT-PIERRE D'ENTREMONT

Mardi : 14h30 - 16h30
 Samedi : 9h00 - 12h00

! La déchèterie de St-Pierre-d'Entremont sera exceptionnellement fermée le samedi 2 janvier 2021.



NUMÉROS UTILES

MÉDECINS

Dr Fanny ARNOUX et Luc ROSSARY
www.medichartreuse.prendreunrendezvous.fr
@ : medichartreuse@gmail.com
04 76 56 73 80 / 04 76 88 81 81

PHARMACIE

Dr Sophie MOTTET
04 76 88 65 21

INFIRMIÈRE LIBÉRALE

06 87 61 39 04

SAGE-FEMME LIBÉRALE

04 79 28 99 76

KINÉSÉTHÉRAPEUTES

04 76 87 13 67

PRATICIEN OSTHÉOPTAHIE

Christophe TARADE - 06 23 44 72 54

NATUROPATHE

Madeleine NAU - 06 09 44 17 68

SOUTIEN PSYCHOLOGIQUE COVID-19

Nathalie TISSOT - 06 84 12 73 06
Anne ERMOLIEFF - 06 73 48 24 74

SAMU - 15 ou 112

POMPIERS - 18

GENDARMERIE - 17

URGENCES PERSONNES SOURDES -

DÉCHÈTERIE ENTRE-DEUX-GUIERS

Mardi - Mercredi de 8h00 - 12h00
Jeudi de 9h00 - 13h00 et de 14h00 - 17h00
Vendredi de 13h00 - 17h00
Samedi de 8h00 - 12h00 et de 13h00 - 17h00

DÉCHÈTERIE SAINT-PIERRE D'ENTREMONT

Mardi de 14h30 - 16h30
Samedi de 9h00 - 12h00

MAIRIE

04 76 88 60 18
OUVERT du mardi au samedi de 8h30 - 12h00
www.saintpierredechartreuse.fr

AGENCE POSTALE

04 76 53 01 30
OUVERT du mardi au samedi de 8h30 - 12h00

BIBLIOTHÈQUE

04 76 50 34 81
OUVERT mercredi de 10h00-12h00 et 14h00-17h00
samedi de 9h00-12h00

ÉCOLE DES 4 MONTAGNES

04 76 53 01 30
Cantine : 04 38 02 05 52
Accueil Périscolaire : 06 87 41 89 45

CRÈCHE "FÉES ET LUTINS"

04 76 88 65 40

TAXI DE CHARTREUSE

06 84 83 88 54 - 06 59 67 04 74

CENTRE SOCIAL (ST LAURENT DU PONT)

04 76 55 40 80

ADM

04 76 06 44 14

OFFICE DE TOURISME

ST PIERRE DE CHARTREUSE

04 76 88 62 08

PARC NATUREL RÉGIONAL DE CHARTREUSE

04 76 88 75 20

COMMUNAUTÉS DE COMMUNES DE COEUR DE CHARTREUSE

04 76 66 81 74



PENSEZ AU COVOITURAGE
Pour plus de renseignements
consultez la page :

saintpierredechartreuse/transports.fr

**SAMEDI 12 DÉCEMBRE**

10h30 - Assemblée générale de l'Association Ski St-Hugues Les Egaux (en visio).

SAMEDI 19 DÉCEMBRE

Accueil CCAS et permanence sociale
De 8h30 à 10h sans rendez-vous
Salle du Conseil

JUSQU'AU 4 JANVIER

Concours photo - Lettre municipale
Aidez-nous à choisir notre première et dernière de couverture de la lettre municipale de janvier sur le thème "Paysage d'hiver de Saint-Pierre de Chartreuse".

VENDREDI 8 JANVIER

Groupe de travail sur les déchets : Gestion des cartons bruns
à 18h30 - Salle du Conseil

JEUDI 21 JANVIER

Groupe de travail sur les déchets :
Communication et prévention
18h30 - Salle du Conseil

SAMEDI 30 ET DIMANCHE 31 JANVIER

Chartreuse Winter Trail



Retrouvez toutes les informations sur le site de la Mairie :

mairiedesaintpierredechartreuse.fr



Pour envoyer votre photo :

lalettre@saintpierredechartreuse.fr



Retrouvez le programme des animations sur le site de l'office de tourisme :

chartreuse-tourisme.com





CONCOURS PHOTOS

Aidez-nous à choisir la photo de couverture de la prochaine lettre municipale de janvier en nous envoyant vos photos sur le thème :
"Paysage d'hiver de St Pierre de Chartreuse"



Pour participer au concours envoyez votre photo avant le : 4 janvier 2021
par mail : lalettre@saintpierredechartreuse.fr



Pour plus d'informations, retrouvez le règlement sur le site internet :
saintpierredechartreuse.fr

Merci aux nombreux et talentueux participants à nos concours photos
et félicitations à Amit CHOUDHRY, dont la photo a été choisie pour
illustrer la couverture de la Lettre municipale de ce mois !

Directeur de publication : Stéphane GUSMEROLI
Responsable de la rédaction : Stéphane GUSMEROLI
Rédaction, envoi par email : Fabienne BARRIS- Dominique JULIEN
Crédits photos : Amit CHOUDHRY, Cécile LASIO, Eric DAVIAUD, Association
Ski Saint-Hugues les Egaux



Saint Pierre
de Chartreuse



Saint Pierre
de Chartreuse

CONCOURS PHOTO

LA LETTRE MUNICIPALE DE JANVIER 2021

AIDEZ-NOUS À CHOISIR,
LA PROCHAINE PHOTO DE COUVERTURE DE LA LETTRE
SUR LE THÈME PAYSAGE D'HIVER DE ST PIERRE DE CHARTREUSE

Envoie ta photo à l'adresse : lalettre@saintpierredechartreuse.fr

DATE LIMITE DE DÉPÔT LE 4 JANVIER 2021

Merci d'envoyer une photo par participant accompagnée du Nom et Prénom.

ATTENTION seule les images au format JPEF - TIFF ou PNG seront acceptées.

L'image gagnante sera sélectionnée par l'équipe de communication et sera diffusée avec le Nom et Prénom du gagnant sur la première et dernière de couverture de la lettre municipale.

Contact Info : lalettre@saintpierredechartreuse.fr